



La réforme des rythmes scolaires

Les communes de Berchères, de Rouvres et de Saint-Ouen Marchefroy, à travers le Sirp des Bords de Vesgre, mais aussi la commune de Bû, avaient décidé d'adopter ensemble, pour des raisons de cohérence, les nouveaux rythmes scolaires dès 2013. Après quelques ajustements inhérents à chaque nouvelle organisation, on constate une plutôt bonne adhésion de la part des enfants comme de leurs parents.

C'est l'occasion de réfléchir sur ce que doit être l'école. Lieu de vie, certes, l'école est avant tout le lieu de la transmission des savoirs et de la culture, de l'apprentissage des fondamentaux (lecture, écriture et calcul) et de l'acquisition de repères indispensables (discipline, efforts, récompenses, souci du travail bien fait, etc.).

En dehors de l'école, le rôle des adultes, et principalement des parents, consiste à montrer l'exemple, à respecter une cohérence entre les paroles et les actes, à transmettre des valeurs, mais aussi et surtout à apporter compréhension face aux difficultés rencontrées, écoute et amour.

Ce n'est pas une tâche facile, mais elle est indispensable et complémentaire de l'école pour structurer les citoyens de demain.

Editorial

Carnet

Le coin des cigognes

Bienvenue à :

Louis Basmoreau, le 12 juillet
Rose Deville Sourty, le 30 juillet
Tylliann Teyssier, le 15 août
Livia Leroux, le 18 août
Marie-Lou Mathieu, le 4 septembre

Décès

Nos pensées sincères accompagnent les familles de :

Anne-Marie Dupety née Erhard, le 20 juin
Marie-Christiane Philippot, née Daugreilh, le 28 juin
André Delarbre, le 7 septembre

Mariages

Ils se sont dit oui :

Marlène Caron et Ludovic Lallemand, le 8 juin
Miréna Monrose et Benjamin Bizet, le 22 juin
Karine Derout et Franck Colinmaire, le 5 octobre
Laëtitia Audrain et Jean-Yves Lecorre, le 5 octobre

Nouveaux arrivants

Le conseil municipal est heureux d'accueillir :
M. et Mme Gysin au 21 C rue de Rouvres

Portrait

David Fernandes crée son activité à Bazainville avant de s'installer à Berchères en 2005 avec Valérie, sa compagne,



et leurs 2 enfants, Daphné et Nathan. Sa société est spécialisée dans les fermetures d'habitations, fenêtres, volets, portes, velux, aménagements de combles et menuiseries.

David tient tout particulièrement à garder le statut d'artisan, afin, dit-il, « de rester très proche de ses clients tant pour le choix des matériaux que pour les solutions techniques. »

Valérie, quant à elle, assure la gestion de la société, ce qui a de quoi l'occuper !
www.2eco-fermetures.fr

Elections municipales

Elles auront lieu les 23 et 30 mars 2014. La déclaration de candidature est désormais obligatoire et ce quelle que soit la taille de la commune. **Il ne sera donc plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate au préalable.**

Attention ! La déclaration de candidature est obligatoire avant chaque tour de scrutin.

Le mode de scrutin ne change pas (plurinominal majoritaire) et les suffrages seront décomptés par candidat et non par liste. Il sera donc toujours possible de « panacher » les listes ou de rayer le nom d'un candidat. En revanche, les noms rajoutés de personnes non candidates ou surnuméraires par rapport au nombre de postes à pourvoir ne seront pas comptés.

Au second tour, seuls les candidats présents au premier tour pourront se représenter sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Sont élus au premier tour de scrutin les candidats qui réunissent cumulativement :

- la majorité absolue (+de 50% des voix)
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits

Un second tour sera organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges à pourvoir.

Lors de la première séance du conseil municipal, les 15 conseillers éliront au scrutin uninominal, secret et à la majorité absolue, le maire et les adjoints.

La médiathèque a son blog

<http://bibliothequebercheressurvegre.blogspot.fr/>

Vous y trouverez :

- les programmes mensuels des animations
- quelques photos
- les coups de cœurs des lecteurs
- les nouveautés

L'église fait "peau neuve"

Une nouvelle tranche de travaux a commencé mi-septembre. Les Berchériens ont découvert avec émotion la beauté de cet édifice mis à nu.

Beaucoup auraient souhaité qu'il reste ainsi, en pierres apparentes ; mais nos anciens étaient des sages ! S'ils avaient alors recouvert ces pierres de chaux et de sable, ce n'était pas pour le plaisir du travail en plus, mais pour les protéger. En effet, toutes originaires de notre région, elles sont très sensibles à l'eau, à l'humidité et au gel. L'enduit les protège, tout comme il protège l'ensemble du bâtiment et ce qu'il contient.

Les travaux devraient durer jusqu'à la fin de l'année. Ils sont, comme toujours, suivis de très près par l'architecte des Bâtiments de France et des membres de la commission urbanisme.



Eure et Loir Nature

Les absents ont toujours tort. Cette maxime convient très bien à la matinée passée en compagnie de Laëtitia Petroff d'Eure-et-Loir Nature. En effet, ce samedi 14 septembre, c'était le jour du compte-rendu sur le terrain des observations effectuées sur le périmètre de Berchères. Mme Petroff s'est livrée à un exercice de haute volée, nous expliquant avec moult anecdotes quelques secrets de nos plantes locales. Saviez-vous, par exemple,



que le Plantin, connu pour soulager les démangeaisons d'ortie, est surnommé plante guitare par nos amis d'Outre Manche car sa feuille est barrée par cinq veinules rappelant les cordes de cet instrument ? Notons également la réapparition de la linire cymbalaire dans les interstices de nos vieux murs depuis l'abandon progressif d'enduit à base de ciment qui fut presque fatal à cette jolie plante sauvage. La jeune intervenante a aussi rappelé aux participants l'intérêt de ne pas systématiquement tondre la prairie humide aux Champs Fillasses, cet espace préservé favorisant la reproduction d'espèces menacées. Comme quoi impératifs écologiques et économiques (carburant, main-d'œuvre...) peuvent faire bon ménage. La promenade de quatre kilomètres, effectuée en deux heures (ouf, quelle moyenne !), s'est conclue autour d'un verre. Personne ne s'est plaint du crachin persistant devant la qualité d'une telle intervention. Mme Pétroff, on recommence quand vous voulez !

Le festival du légendaire

Mercredi 16 octobre, une trentaine de personnes a eu le plaisir d'écouter Malika Halbouï conter des histoires d'ogresses du Maghreb. La médiathèque offrait ensuite un goûter composé de délicieuses pâtisseries marocaines

et d'un excellent thé à la menthe, préparés par Jamila Ait Ben Zaiter et une de ses amies, de l'association humanitaire "Alliance chérifienne". Cette association, présidée par Adil Ait Ben Zaiter, collecte et envoie du matériel médical, de l'électroménager, des fournitures scolaires et des vêtements aux populations les plus démunies du nord de l'Afrique.

Repas des aînés

Le 16 octobre dernier a eu lieu le repas des aînés, regroupé cette année encore avec celui des anciens combattants.

Après un extrait de *La Gourmandise* de Muriel Barberie, lu par Ghislaine Bretteville, l'apéritif et le déjeuner ont été servis autour de tables joliment décorées par Danièle Ryckeboer.

Les convives ont apprécié tant la qualité du service que les mets proposés et, malgré la grisaille extérieure, ce fut un moment de convivialité et de chaleur humaine.

Rue Neuve

Après de longs mois de travaux et grâce à l'aide financière de la Région, la rue Neuve peut enfin revendiquer son appellation. Plus ancienne rue du village, mais aussi portion du chemin de grande randonnée (GR22) qui traverse Berchères, elle méritait bien cet embellissement. L'enfouissement des réseaux, le revêtement à l'ancienne et les bordures végétales lui redonnent son aspect d'antan.



Dicton

Un peuple qui oublie son passé
se condamne à le revivre.

Winston Churchill

Tous les riverains attendaient cette rénovation depuis longtemps. Espérons que les promeneurs et les propriétaires d'animaux sauront la garder propre !

D'Adelsheim à Berchères à Vélo !

Le 28 août, 6 cyclistes, dont le doyen a 78 ans, sont partis de Sennfeld (à côté d'Adelsheim). Leur objectif : parcourir à vélo 710 km pour rejoindre le village français jumelé avec Adelsheim.

Ils ont roulé avec une moyenne d'environ 80 km par jour pour arriver à Berchères le 6 septembre.

Ce jour-là, Jean-Paul Andrieux, président de l'Association de Jumelage de Berchères, et Roger Ecalard, un de ses membres, ont pédalé jusqu'à Orgerus à la rencontre des intrépides



cyclistes allemands, afin de les accompagner lors des derniers kilomètres.

A leur arrivée à Berchères, des membres de l'AJB les attendaient pour leur offrir un rafraîchissement bien mérité.

Les cyclistes ont passé une soirée conviviale dans une auberge de Bû et ont repris leur vélo le lendemain pour visiter Anet.

Très contents de leur aventure, ils sont repartis en voiture le dimanche matin, en passant par Paris.

Y aurait-il quelques courageux cyclistes à Berchères prêts à relever le défi ?

Soyez au courant !

Un nouvel artisan s'est installé dans la commune. Stéphane Cloarec, connu pour son implication dans le domaine associatif, s'est lancé comme auto-entrepreneur en créant :

Breizh Elec, Electricité générale
15 rue de Normandie à Berchères-sur-Vesgre – Tél. : 06 14 86 05 09

stephane.cloarec2@sfr.fr

La commission communication lui souhaite une belle réussite.